

HABILITATION ELECTRIQUE B1 B2 BR BC RECYCLAGE

PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



V2 – 12.2023

**FORMATION
HABILITATION ELECTRIQUE B1 B2 BR BC
RECYCLAGE**

(Durée : 10h30)

Public

Le **recyclage habilitation électrique B1 B2 BR BC** s'adresse à du personnel électricien disposant des habilitations électriques suivantes :

- B1 : exécutant électricien
- B2 : Direction effective des travaux
- BR : Chargé d'intervention (dépannage, connexion avec présence de tension, essais et mesurages)
- BC : Chargé de consignation

Prérequis

Il est nécessaire de disposer d'un diplôme dans les métiers de l'électricité ou de disposer d'une expérience professionnelle d'électricien avérée

Chaque stagiaire devra disposer de ses EPI : Gants isolants, chaussures de sécurité et écran facial de protection (visière de sécurité)

Pourquoi choisir cette formation ?

- **L'opérateur habilité B2** assure la direction effective des travaux et prend les mesures nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres. Elle doit veiller à l'application de ces mesures. Elle peut recevoir une attestation de consignation et la signer. Cette habilitation entraîne celles d'indice 0 et d'indice 1. Une personne **habilitée B2V** peut effectuer les mêmes tâches au voisinage de pièces nues sous tension.
- **L'opérateur habilité BC** effectue ou fait effectuer la consignation électrique et prend les mesures de sécurité correspondante. Elle doit avoir l'accord du chargé d'exploitation ou du chef d'établissement. Elle exécute soit les quatre étapes de la consignation, soit seulement les deux premières. Cette seule **habilitation électrique** ne permet pas d'exercer les fonctions de surveillant de sécurité électrique.
- **L'opérateur habilité BR** assure des interventions (dépannage, connexion avec présence de tension, essais et mesurages). Elle peut travailler seule ou avoir des électriciens sous ses ordres. Elle peut consigner une partie d'installation pour son propre compte ou pour un tiers sous ses ordres. Elle peut recevoir une attestation de consignation et la signer. Cette habilitation entraîne celle d'indice 0 et d'indice 1.

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr

Réglementation :

- L’habilitation électrique est une procédure par laquelle un employeur reconnaît qu’un employé est apte à effectuer en sécurité des travaux d’ordre électrique ou des opérations à proximité d’installations électriques.
- Parmi les habilitations électriques, les niveaux B1V-B2V-BR-BC sont destinées aux personnes réalisant des travaux d’ordre électrique, des dépannages sur des installations électriques, des consignations et dans certains cas à diriger un chantier électrique.
- Le recyclage est obligatoire. Il est conseillé de le réaliser tous les 3 ans.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances et compétences dans le domaine des travaux en présence d’électricité
- Travailler en toute sécurité dans un environnement électrique en basse tension
- Obtenir l’habilitation électrique B1 B2 BR BC

Contenu

Actualisation des connaissances liées aux habilitations électriques B1 B2 BR BC

- Actualisation des connaissances sur les grandeurs électriques
 - Courant
 - Tension
 - Résistance
 - Puissance
 - Alternatif et continu
- Retour sur les conséquences d’un contact avec de l’électricité
 - Electrisation
 - Electrocutation
 - Brûlures
- Revoir les différents domaines de tension
- Reconnaître les différentes zones d’environnement électrique
 - Zone d’investigation
 - Zone de voisinage simple
 - Zone des opérations électriques
- Comprendre le rôle et les définitions d’une habilitation électrique
- Prendre connaissance des prescriptions associées aux différentes zones de travail
- Appréhender le rôle et les missions des intervenants selon leur niveau d’habilitation électrique

Rappel des consignes de sécurité dans un environnement électrique en basse tension

- Retour sur les différents EPI et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc.)
- Panorama des risques liés à l’utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- Savoir comment réagir en cas :
 - D’accident corporel
 - D’incendie dans un environnement électrique
- Être au fait des consignes de sécurité propres aux manipulations du BE manœuvre



- Être en mesure d'identifier les risques en fonction de son activité

Exercices pratiques : manipulation des équipements et respect des mesures de sécurité des habilitations B1 B2 BR BC

- Manipuler en toute sécurité pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation

Méthodes et outils

La formation alterne exposés théoriques, études de cas, la présentation de matériel et d'EPI, la mise en application pratique sur site, sur armoire pédagogique ou sur unité mobile (option)

Mode de validation

Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et une évaluation pratique. Au regard des résultats le formateur émet un avis sur la possibilité d'habilitation de chacun des stagiaires. Cet avis est adressé à l'employeur.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 21 heures réparties en 3 jours consécutifs

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur expert en prévention du risque électrique.

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr



PROGRAMME DE FORMATION
HABILITATION ELECTRIQUE B1 B2 BR BC - RECYCLAGE

JOUR 1

9h00 – 12h30 Et 13h30 – 17h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <p>Actualisation des connaissances liées aux habilitations électriques B1 B2 BR BC</p> <ul style="list-style-type: none">• Actualisation des connaissances sur les grandeurs électriques<ul style="list-style-type: none">○ Courant○ Tension○ Résistance○ Puissance○ Alternatif et continu• Retour sur les conséquences d'un contact avec de l'électricité<ul style="list-style-type: none">○ Electrisation○ Electrocutation○ Brûlures• Revoir les différents domaines de tension• Reconnaître les différentes zones d'environnement électrique<ul style="list-style-type: none">○ Zone d'investigation○ Zone de voisinage simple○ Zone des opérations électriques• Comprendre le rôle et les définitions d'une habilitation électrique• Prendre connaissance des prescriptions associées aux différentes zones de travail• Appréhender le rôle et les missions des intervenants selon leur niveau d'habilitation électrique <p>Rappel des consignes de sécurité dans un environnement électrique en basse tension</p> <ul style="list-style-type: none">• Retour sur les différents EPI et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc.)• Panorama des risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages• Savoir comment réagir en cas :<ul style="list-style-type: none">○ D'accident corporel○ D'incendie dans un environnement électrique• Être au fait des consignes de sécurité propres aux manipulations du BE manœuvre• Être en mesure d'identifier les risques en fonction de son activité
JOUR 2	
9h00 – 12h30 Ou 13h30 – 17h30	<p>Exercices pratiques : manipulation des équipements et respect des mesures de sécurité des habilitations B1 B2 BR BC</p> <ul style="list-style-type: none">• Manipuler en toute sécurité pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation <p>Bilan de fin de formation</p>